



Au sud du bourg, les zones humides préservées du marais de la Pelousière sont un formidable réservoir de biodiversité, qui accueille notamment de nombreux oiseaux. Composé principalement de prairies humides et de roselières, l'on y voit

encore très souvent des vaches en pâture. Ce paysage de marais et de canaux est unique dans la ville. Au fur et à mesure, le site préservé dévoile son ambiance insolite et surprenante. Ses prairies, roselières et boisements inondés de l'automne au printemps contrastent avec son espace de friches et de prairies, rarement submergé, qui abrite une terre fraîche voire très sèche, propice au pâturage et à l'agriculture. Le marais s'étendait autrefois sur une surface de plus de 200 hectares. Ses prairies alimentées par les crues de la Loire fournissaient une herbe de qualité sans besoin de fertilisant. Le pacage des bovins et des chevaux, la récolte du foin, étaient ainsi les activités agricoles principales. Aujourd'hui, le marais s'étend sur une surface de 60 hectares, entre chemins aménagés et environnement sauvage préservé. C'est la pleine nature et le dépaysement à la frange du quartier du Bourg. Au total, ce sont 7 circuits aménagés dans la Ville, et reliés entre eux. Randonneurs, sportifs ou flâneurs, ils sont adaptés à toutes les envies. Bonne balade sur nos circuits !

Bertrand Affilé
Maire de Saint-Herblain
Vice-président de Nantes Métropole



Le rôle des zones humides

Entre la terre et l'eau, les zones humides recouvrent des réalités écologiques très variées : estuaires, vasières, roselières, marais côtiers, prairies inondables, étangs, bois humides... L'eau peut y être douce, salée ou saumâtre, permanente ou temporaire. Les zones humides ont un pouvoir d'épuration important, filtrent les pollutions, réduisent l'érosion, contribuent au renouvellement des nappes phréatiques, stockent naturellement le carbone et protègent des crues et des sécheresses par leur capacité à accumuler l'eau et à la restituer en période sèche.

Ce sont de véritables réservoirs de biodiversité où la production de matière vivante est parmi la plus forte de la nature. 50 % des oiseaux et 30 % des espèces végétales remarquables et menacées dépendent de ces espaces.

Malheureusement, les zones humides ont été souvent considérées comme improductives. L'agriculture, les aménagements hydrauliques, l'urbanisation et les infrastructures de transports ont fait disparaître 67 % de leur surface en France depuis le début du 20e siècle (source : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer).



Une vie animée foisonnante

Les oiseaux

Les marais de la Pelousière font partie des zones d'étape migratoire, d'hivernage et de nidification pour de nombreux oiseaux parmi les 230 espèces qui fréquentent l'estuaire de la Loire. 74 espèces d'oiseaux y ont été recensées par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), dont un tiers sont directement inféodées aux zones humides. Ce site permet une découverte sans cesse renouvelée pour le promeneur attentif, avec des oiseaux magnifiques comme la grande aigrette, la spatule blanche, le martin pêcheur ou le faucon hobereau. On peut notamment entendre le chant typique la cisticole de joncs au détour d'un sentier. La poule d'eau, le foulque macroule et le cygne tuberculé sont faciles à voir sur le plan d'eau principal, de même que le héron cendré. Les autres espèces que l'on peut observer sont nombreuses : grèbe huppé, héron garde-boeufs, canard colvert, grand cormoran, bécassine des marais, chevalier guignette, mouette rieuse, bergeronnette printanière, rossignol philomène...

Les poissons

13 espèces de poissons ont été récemment inventoriés dans les canaux et plans d'eau du marais : ce sont principalement des espèces résistantes à la mauvaise oxygénation comme la tanche et la brème, ou la carpe qui vient frayer dans les prairies inondées. On y trouve aussi la perche, le gardon et l'ablette ainsi que la présence d'espèces invasives comme la perche soleil, le gambusie, le pseudorasbora et l'ide mélanote, une espèce estuarienne.

Les amphibiens

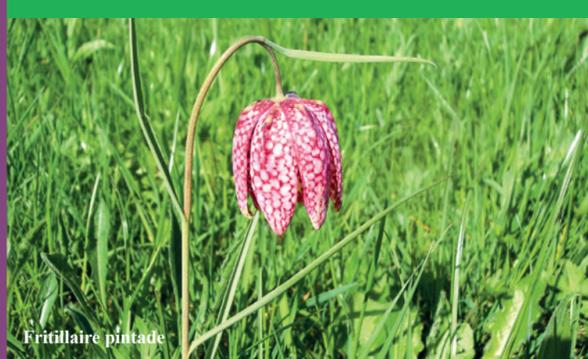
Les grenouilles vertes et rieuses, les rainettes vertes et le triton palmé peuplent le marais. Le triton ponctué et créte n'est plus observé, du fait probable de l'envahissement de son habitat par la jussie, plante invasive. La grenouille de Lesson a également probablement disparu.

Les mammifères

En plein jour, on peut apercevoir le ragondin manger des plantes aquatiques. L'écureuil est de passage dans les haies proches ainsi que le renard roux, le lapin de garenne et le sanglier que l'on peut observer régulièrement. Le campagnol amphibie ne semble, lui, ne plus être présent. A la tombée de la nuit, les chiroptères sont au rendez-vous. Le marais représente une zone de chasse et de transit pour au moins 9 espèces de chauves souris : pipistrelles, noctules, sérotines, murins, oreillards... Parmi les espèces inventoriées, il faut souligner la présence très intéressante de la barbastelle d'Europe et du grand murin dont la protection est classée prioritaire.

Les insectes

Dans l'eau et à sa surface, sur la végétation ou en vol, les insectes colonisent tous les espaces. Dytique, nêpe, notonecte, gerris, criquet et sauterelle, libellules comme l'agrion mignon et l'aesche printanière sont nombreux. On peut observer d'autres animaux évoluer au sein de cet environnement humide comme les sangsues, les mollusques et les petits crustacés.



Fritillaire pintade

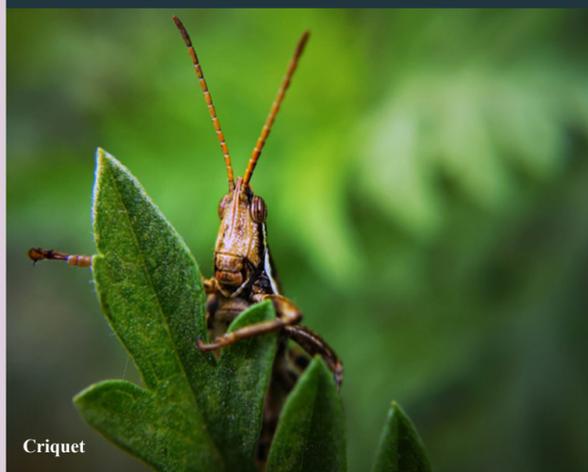
Les plantes et arbres du marais

Plus de 230 espèces végétales ont été recensées. Certaines ont un statut de protection élevé comme la stellaire des marais, la laïche penchée, le genêt des teinturiers, ou la fritillaire pintade.

D'autres plantes plus courantes, caractéristiques des milieux aquatiques, sont très présentes telles l'iris des marais, le jonc, la renoncule ou la menthe aquatique. Depuis une dizaine d'années, le milieu est colonisé par la jussie, plante exotique envahissante qui prolifère au détriment de la flore locale. Elle forme des herbiers denses quasiment impénétrables qui font régulièrement l'objet d'une gestion spécifique pour contenir leur développement.

Par ailleurs, des friches, fourrés et des ronciers se développent. La strate arborée et arbustive se densifie de chênes, frênes, d'ormes et de saules de diverses espèces.

Afin de maintenir ouvert ces milieux et de favoriser la biodiversité, la ville a mis en place depuis 2021 un pâturage des marais avec les vaches nantaises.



Criquet



Éco-paturages

Ville et nature

Circuit pédestre

Marais de la Pelousière



Aigrette blanche



Vos circuits pédestres à Saint-Herblain



Les plans des circuits sont disponibles dans les équipements publics de la ville.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ENSEMBLE TOUTE ACTION EST BÉNÉFIQUE

CONSEILS AUX RANDONNEURS

Ce circuit chemine entre espaces naturels et urbains : pour traverser, soyez vigilants à la circulation.

L'usage des parcs est partagé

- En présence de piétons, les cyclistes et coureurs doivent adapter leur allure.
- Suivez le balisage : les flèches figurant sur le terrain indiquent le sens conseillé.
- Mettez vos sens en éveil, partez à la découverte de la faune et de la flore et respectez-les dans l'intérêt commun.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Merci de respecter la propreté des lieux, utilisez les poubelles à votre disposition ou rapportez vos déchets.

LECTURE DE BALISAGE



Circuit pédestre Les marais de la Pelousière
Hôtel de Ville de Saint-Herblain
02 28 25 20 00 - saint-herblain.fr

Directeur de publication : Bertrand AFFILÉ
Resp. de communication : Céline DUTHIL
Coordination : Audrey GERBAUD, responsable du Pôle projets et supports de communication en lien avec la direction de la nature, des paysages et de l'environnement

Maquette : Eric MÉFRET
Photos : Ville de Saint-Herblain, Bretagne vivante
Maxence Gross, Pexel, Pixabay
Impression : Offset 5 - 700 ex - Fév. 2024



Circuit pédestre

Marais de la Pelousière

Départ : rue de la Crête

Intersection avec le chemin des Frères Legoux

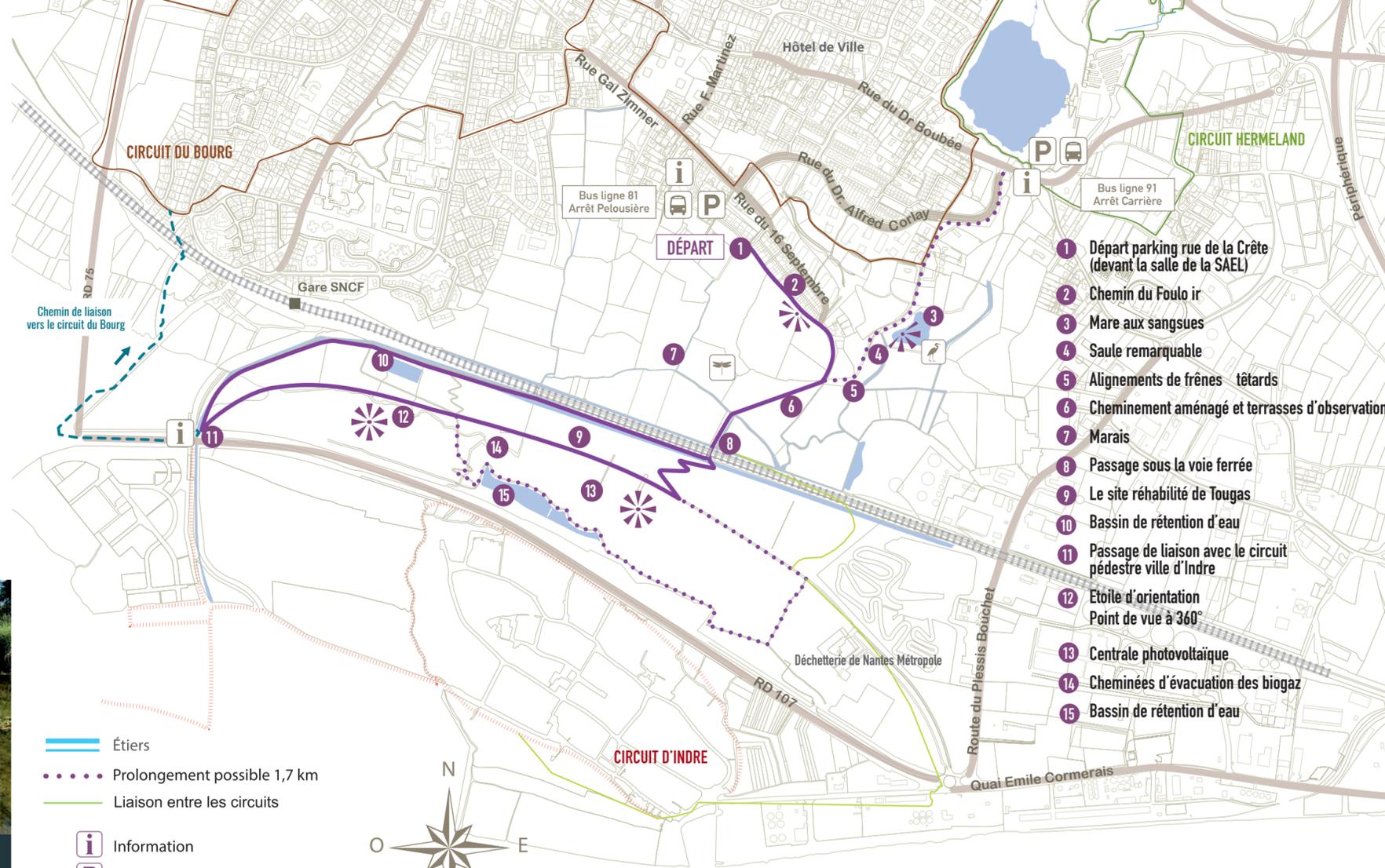
Distance : 4,6 km

Temps estimatif : 1 h 30 à 2 h

Possibilité de prolongement du circuit à Tougas (1,7 km, en pointillés sur la carte)

Liaisons avec les circuits pédestres du Bourg, Hermeland et de la ville d'Indre.

En suivant ce circuit, profitez de l'atmosphère calme et reposante des zones humides préservées qui s'étendent au sud du Bourg et rejoignez les hauteurs du site réhabilité de Tougas, d'où vous découvrirez un panorama à 360° sur Saint-Herblain, le pont de Cheviré et les communes environnantes.



- Étiers
- Prolongement possible 1,7 km
- Liaison entre les circuits

- Information
- Parking
- Bus
- Point de vue
- Point de vue à 360°



Circuit pédestre Marais de la Pelousière

6 Cheminement aménagé et terrasses d'observation

Le marais est alimenté par un réseau d'étiéris qui communique avec la Loire et son niveau d'eau fluctue en fonction de celui du fleuve. Il reçoit de l'eau douce provenant des pluies et du fleuve mais aussi de l'eau légèrement salée qui remonte de l'océan, notamment lors des fortes marées. Une surface importante de prairies, roselières et boisements est inondée en permanence de l'automne au printemps, mais l'aménagement d'un patelage et de terrasses en bois rend le site accessible en toute saison, et permet aux marcheurs d'y cheminer en toute sécurité.



9 Le site réhabilité de Tougas

Cette colline artificielle de 70 hectares entre Saint-Herblain et Indre est une ancienne prairie de Loire. De 1961 à 1992, elle était la principale décharge de l'agglomération nantaise. En trente ans, le site a reçu 6 millions de m³ de déchets ménagers et industriels. Après sa fermeture, un vaste programme de réhabilitation a été entrepris, avec notamment l'installation d'un système de drainage pour éliminer les biogazs et les lixiviats issus de la décomposition des déchets, la création de bassins de rétention des eaux de pluie et l'aménagement paysager avec la plantation de 1 500 arbres. Une première en France par son ampleur. Aujourd'hui, la nature a réinvesti les lieux et ce nouvel espace paysager est ouvert au public pour les loisirs et la promenade. Il fait l'objet d'un suivi constant pour maintenir les installations en conditions optimales.

3 La mare aux sangsues

Cet étang a été créé au 19^e siècle par Monsieur de Tollenare, propriétaire du lieu et trésorier des Hospices de Nantes, pour être utilisé comme parc à sangsues ou « sangsurière ». La proximité de Nantes permettait en effet d'approvisionner les médecins et hôpitaux de ces petits animaux utilisés alors communément comme auxiliaires de soins.



4 Saule remarquable

Ce saule fait partie de l'inventaire des arbres remarquables des espaces naturels de la commune. Ses nombreux rejets, formés semble-t-il à partir d'une ancienne souche, présentent aujourd'hui un enchevêtrement spectaculaire qui lui donne sa forme particulière. Son âge n'a pas pu être estimé précisément.

DÉCOUVREZ VOS ESPACES DE NATURE À SAINT-HERBLAIN

Les 1001 facettes du Cours Hermeland



À la découverte des parcs et jardins



Plaquettes disponibles dans les lieux publics et sur saint-herblain.fr



Entre les bourgs de Saint-Herblain et d'Indre, les zones humides et le site réhabilité de Tougas



13 Centrale

Depuis mars 2019, le site de l'ancienne décharge de Tougas accueille des panneaux solaires photovoltaïques sur 13,5 hectares. Un nouveau porté par les communes de Saint-Herblain et d'Indre, ainsi que la société VSB Énergies nouvelles, qui assure l'exploitation du site avec sa filiale "Soleil de Tougas". La centrale a une capacité de production de 8 413 000 kwh par an, soit l'équivalent de l'ensemble des besoins énergétiques de 1 370 personnes vivant en France. Elle permet d'éviter l'émission de plus de 8 160 tonnes de CO₂ par an dans l'atmosphère.